

# Service militaire : 5 semaines obligatoires pour les garçons, et facultatif pour les filles...



Oh, rassurez-vous, je ne me prends pas pour un génie et, si je suis effectivement « une grande gueule », je sais reconnaître quand j'ai tort et j'ai conscience des limites de ma réflexion que je vous livre régulièrement, sans vous l'imposer...

Il m'est arrivé souvent de faire état de mon désarroi sur tel ou tel sujet car je revendiquais un droit d'antériorité sur les alertes que j'avais formulées, avec bien d'autres, sans jamais être entendu. J'ai l'habitude pour cela de vous renvoyer à mes articles précédents, parfois anciens. Cela peut paraître puéril mais c'est surtout dans un but démonstratif afin que le « je vous l'avais bien dit » ne soit pas traité par-dessus la jambe par ceux qui savent tout, et qui le clament haut et fort dans tous les médias disponibles, alors que les faits leur donnent régulièrement tort année après année. Je vous le dis clairement, c'est désespérant !  
Je reviens donc sur un sujet, le service militaire, que j'ai

abordé justement dans un article écrit en... 1996 (que vous trouverez en fin de page). Oui, il y a vingt ans presque, déjà. En le relisant, j'ai ressenti une profonde lassitude m'envahir. Mais pourquoi notre pays qui a été un des centres du monde en matière de débats intellectuels, politiques, philosophiques et spirituels, notamment, n'est-il plus capable d'être ce lieu éclairé du débat d'idées ?

Bon, venons-en à notre sujet.

Je plaide pour l'instauration d'un service militaire obligatoire de cinq semaines pour tous les garçons d'une classe d'âge, et d'un service militaire facultatif de la même durée pour les filles.

Oui, je suis sans doute ringard,..., et je vous laisse le choix des mots, mais pour moi, les garçons et les filles sont différents. Eh oui. J'assume totalement. Par contre, issue d'une génération qui a baigné dans l'émancipation professionnelle des femmes, parfaitement légitime, je considère que si des filles veulent s'engager pour un service militaire de cinq semaines, parce que la discipline militaire, le maniement des armes, et la défense de leur Nation, sont importants pour elles, et que, physiquement, elles se sentent prêtes pour un tel exercice, alors, bien sûr, elles devront pouvoir s'engager elles aussi dans ce service militaire.

Pourquoi cinq semaines ? Tout simplement parce que cela correspondait à la durée des classes dans l'ancien service militaire que nous avons connu. En cinq semaines, il est tout à fait possible d'inculquer les fondements de l'esprit de défense de la Nation à nos jeunes générations et de leur donner les rudiments de la discipline militaire, de l'effort physique, des prémisses du maniement d'une arme,... C'est cela que nous devons nous donner comme objectif.

Tous les deux mois, une classe d'âge serait ainsi appelée, ce qui laisserait donc trois semaines de pause pour permettre à l'encadrement de... prendre des congés, faire le point sur la formation dispensée, ranger les locaux et nettoyer les effets militaires prêtés à nos jeunes conscrits,...

Mais ce qui permettrait aussi de sélectionner ceux qui

pourraient prolonger ce service militaire par une préparation militaire d'un an qui les amènerait, pour certains d'entre eux, à un engagement professionnel dans l'armée.

On ferait donc d'une pierre deux coups. Ancrer les jeunes générations dans l'esprit de la défense de leur Nation et constituer un sas d'orientation vers la carrière militaire.

Bien évidemment, il conviendrait de faire en sorte que les jeunes soient regroupés de telle manière qu'il y ait un minimum de cohérence dans les groupes (sections). Très sincèrement, mêler le jeune caïd de banlieue avec l'étudiant en lettres par exemple ne présenterait aucun intérêt. De plus, les formations seraient adaptées, avec un encadrement renforcé, pour les groupes identifiés comme plus difficiles.

Oh, je sais, mais que dis-je là. Eh oui, là encore, je n'ai pas peur des mots. Le collège unique est une stupidité qui a empêché les bons éléments, quelles que soient leurs origines sociales ou ethniques, d'être sortis du lot grâce à leurs mérites fondés sur leurs capacités intellectuelles, comme se l'assignait autrefois l'école de la République. Mes détracteurs, principalement de gauche, mais aussi d'une droite incapable de défendre le mérite républicain, me diront que, forcément, ce sont des jeunes issus de l'immigration qui sauraient alors majoritairement rejoindre les filières professionnelles. Et je leur réponds, peut-être, encore que, et alors ? Non seulement, l'école de la République aurait permis de sélectionner ceux d'entre eux qui méritaient de pouvoir poursuivre des études plus longues, mais se préparer à exercer un métier n'est pas une tare selon moi. Cela aurait d'ailleurs permis d'éviter d'ouvrir les vannes de l'immigration pour fournir les corps de métiers en manque de main d'œuvre du fait de cette pénurie organisée idéologiquement. Ensuite, rien n'empêche un professionnel de se mettre à son propre compte, et de pouvoir d'ailleurs gagner plus d'argent dans certains cas que ceux qui ont poursuivi des études les menant vers des métiers plus sédentaires, et en leur donnant une indépendance plus forte bien souvent.

Voilà pourquoi, selon le même raisonnement, ce service

militaire devrait être organisé en mixant des populations qui trouveront un intérêt à se retrouver ensemble, ce qui ne veut pas dire en regroupant des clones sociaux. Les outils informatiques nous permettraient d'assurer ces regroupements ciblés.

Je tiens à rajouter que l'on pourrait m'objecter que des jeunes soumis à ce service militaire obligatoire pourrait être réfractaires. A cela, je réponds qu'il suffirait d'être ferme. Les récalcitrants, après entretien, pourraient faire l'objet d'une mise à l'écart, non pas au « mitard », mais dans une sorte de cellule d'isolement. Sachant par contre que pour eux, cela signifierait de devoir recommencer avec la classe d'âge suivante pour une nouvelle durée de cinq semaines. Et ainsi de suite jusqu'à ce que l'intéressé accepte de se plier à la discipline qui lui est demandée pour valider cette période militaire et pouvoir retrouver la vie civile.

Oh, mais quelle horreur, répondront certains. Mais non, comme d'habitude, la sanction si elle est connue et suffisamment dissuasive n'aura jamais pratiquement à être appliquée. Je ne sais plus quel est le montant de l'amende encourue à Singapour si vous êtes surpris en train de jeter un chewing-gum par terre, mais la somme est tellement importante que personne ne le jette et ne subit donc cette amende...

Enfin, conservons un service civique facultatif pour ceux qui veulent s'engager dans une activité d'intérêt général avant de s'engager dans la vie professionnelle. Mais il est clair qu'il ne doit en aucun cas devenir obligatoire et qu'il doit correspondre à de réels besoins, notamment pour les collectivités locales ou associations susceptibles d'encadrer les jeunes.

L'expérience acquise dans ma vie professionnelle me permet de savoir que personne ne détient « la » bonne idée tout seul. Non, toute idée s'enrichit des apports des autres. Alors, au lieu de reprendre cet exemple misérable donnée par la récente réforme territoriale, dans laquelle on découpe des régions sans même savoir quelles seront les compétences de celles-ci, ni celles des départements (qui ne disparaissent plus ou sont

en sursis...), ni celles des intercommunalités,..., par pitié, ayons un tout petit peu de méthode et de bon sens. Soyons intelligents.

Mettons donc toutes les idées sur la table et organisons la concertation pour définir « le » projet qui conviendra le mieux en matière de service militaire si l'idée de le réinstaurer est retenue. Cette concertation aura le mérite de brasser les intelligences et donc de définir avec de meilleures garanties le meilleur projet et ensuite, en principe, qu'il s'applique avec l'accord de tous. Et si nécessaire, d'être validé par la voie référendaire.

L'espoir fait vivre...

**Patrick CLEMENT**